

à
Monsieur le Maire de Vitry En Charollais
Le bourg
71600 Vitry En Charollais

Mâcon, le 30 mars 2015

Objet : Préparation de la carte scolaire

L'Inspecteur
d'académie –directeur
académique des services
de l'éducation nationale

Monsieur le Maire,

DSDEN 71
Cabinet
Division de l'organisation
scolaire 1^{er} degré

Affaire suivie par :
NN / MH / CF

Téléphone
03 85 22 55 00
Télécopie
03 85 22 56 19
Courriel
Dos71-1er @ac-dijon.fr

Cité administrative
24 bd Henri Dunant
71025 Mâcon cedex

Garant d'une école de qualité, soucieuse de la réussite des élèves qui lui sont confiés et répondant aux attentes de ses usagers, je souhaite vous faire part de la démarche de préparation de la carte scolaire 2015 et de sa déclinaison dans votre commune, conforme aux termes de la circulaire n° 2003-104 du 3.07.2003 qui réglemente ce temps fort de la vie de la communauté éducative.

La méthode proposée vise à définir, avec le concours de chaque partenaire et dans le respect de leurs champs respectifs de compétences, une approche équitable de la répartition des ressources d'enseignement attribuées au département.

La rentrée 2015 s'inscrit dans l'évolution programmée du réseau des écoles. Je souhaite poursuivre une étude partagée des structures d'accueil, reposant notamment sur **une perspective pluriannuelle concertée et réfléchie**. Cela implique que toute fusion ou tout regroupement soient anticipés conjointement.

Une première analyse des propositions est effectuée sur une base technique et met en perspective des éléments qualitatifs spécifiques qu'il convient de valoriser. Ainsi, l'analyse de la situation scolaire prend-elle en compte les critères suivants :

- effectifs et moyenne par classe,
- répartition pédagogique et incidences des mesures sur l'organisation des structures,
- contexte socio-environnemental ; appartenance à l'éducation prioritaire (4 écoles sortantes, 6 écoles entrantes), à une zone de montagne ou de revitalisation rurale, à un RPI (notamment en termes de temps de transport entre les communes),
- difficultés sociales et économiques du territoire,
- profils des élèves.

Pour la rentrée 2015, l'observation des éléments prévisionnels de chaque école m'amène, sur la base des effectifs annoncés de 96 élèves pour 5 classes à ce jour, à envisager la mesure suivante :

- un retrait d'emploi à l'école primaire qui subit des pertes d'élèves et ne peut atteindre un effectif suffisant

De plus, j'envisage d'abonder la brigade de remplacement de la circonscription d'un emploi supplémentaire.

Dans le prolongement des contacts préalables qui ont été pris, Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la circonscription de Charolles est à votre disposition pour affiner l'analyse des données de votre commune et étudier avec vous les différentes options envisageables. Il est à ce titre votre interlocuteur privilégié.

Malgré un calendrier resserré en raison des échéances électorales de cette année, je souhaite maintenir une concertation qui me paraît indispensable. Je vous remercie donc de bien vouloir m'adresser vos observations et éléments d'informations complémentaires (en particulier, pour les écoles appartenant à un RPI, la localisation de la mesure envisagée) pour le **3 avril 2015** .

Cette démarche vise à renforcer la **communication** directe de l'Inspecteur d'Académie et des Inspecteurs de circonscription avec chaque commune sollicitée par ce courrier **avant décision** sur les éventualités de retrait et/ou d'affectation d'emploi.

Elle me permettra de prendre les décisions les plus appropriées après consultation des instances réglementaires (Comité Technique Spécial Départemental et Conseil Départemental de l'Education Nationale) dont la première (CTSD) se réunira le 7 avril et la seconde (CDEN) le 15 avril 2015 .

La procédure de préparation de rentrée se poursuivra ensuite par un suivi continu de la situation des écoles pour d'éventuels ajustements en juin et septembre 2015, en veillant notamment à éviter des retraits effectués dans les jours de rentrée, retraits tardifs dont on connaît les effets néfastes.

En vous assurant de notre volonté de mettre en œuvre un projet scolaire ambitieux et respectueux des besoins de tous les écoliers de Saône et Loire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



F. BEN

Copie à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Charolles
- Monsieur l'IEN de la circonscription de Charolles